

Lettre du 14 décembre 2022

Élections professionnelles : merci à vous !

Les élections professionnelles viennent donc de s'achever. Je tiens d'abord à remercier chaleureusement tous les électeurs qui ont voté pour **Indépendance et Direction** à la CAPA comme à la CAPN. Grâce à elles et à eux, notre syndicat confirme sa position de deuxième organisation représentative des personnels de direction. Merci également à tous les acteurs académiques et nationaux qui se sont investis et ont mis une grande énergie à promouvoir les valeurs de notre syndicat. Merci également d'avoir contribué à la progression de la fédération à laquelle nous appartenons, la FNEC-FP-FO, aux CSA académiques et ministériels, cela ne nous rendra que plus forts.

Les résultats de cette élection mettent en exergue la stratégie suivie par nos gouvernants successifs en matière de dialogue social. La modification de la réglementation sur les CAPA et CAPN en matière de prérogatives concernant le mouvement et les promotions a été la première pierre à l'édifice de la volonté d'évincer les syndicats de ce sujet, afin de réduire leur possibilité de contrôle et d'inflexion sur ces opérations. Les syndicats de personnels de direction n'étaient pas particulièrement visés mais ils ont été les victimes collatérales de cette politique et aucun dispositif dérogatoire ne leur a été appliqué. Les conséquences ne se sont pas fait attendre en CAPN lors de ces élections 2022 : le taux de participation des personnels de direction a baissé de 6.3 points, et même s'il reste élevé par rapport aux autres corps, il montre la désaffection d'un nombre non négligeable de collègues pour cette élection. Le résultat est que tous les syndicats représentatifs des personnels de direction ont perdu des voix entre 2018 et 2022 en valeur absolue dans cette CAPN. Ce n'est pas un signal positif pour la défense des collègues et cela doit inciter tout le monde à bien mesurer ce qui se joue.

Le deuxième effet de cette politique est, outre le rétrécissement drastique des champs d'interventions des CAPN et des CAPA, de réduire également radicalement le nombre de sièges dans ces dernières commissions. Rappelons qu'il y a seulement 8 ans, la plupart des CAPA de perdre comprenaient 6 sièges, on est en 2022 à deux sièges, sauf pour l'académie de Versailles. On voit bien là aussi la volonté de limiter au maximum la pluralité syndicale au profit de celle d'échanger avec un interlocuteur unique, deux au maximum.

C'est pourquoi **Indépendance et Direction** qui est un syndicat qui revendique avec constance ses valeurs, laïcité, indépendance, pluralisme, solidarité, poursuivra son action pour la défense individuelle et collective des collègues avec en premier lieu notre cheval de bataille permanent : l'amélioration des conditions de travail. Nous continuerons donc de porter la parole des personnels de direction en toute indépendance et en toute liberté.

En attendant, après un premier trimestre bien intense, je souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances de fin d'année au nom d'Indépendance et Direction !

FRANCK ANTRACCOLI
SECRETAIRE GENERAL D'INDEPENDANCE ET DIRECTION

Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :

[ADHÉRER à ID-FO](#)